

mai à Rome dans l'église de la Trinité-du-Mont en présence de l'ambassadeur de France, du personnel de l'ambassade, et des Dames du Sacré-Cœur.

Mgr. Cataldi, préfet des cérémonies pontificales, avait été délégué par Son Em. le cardinal de Lyon pour prendre possession du titre.

L'église de la Trinité-du-Mont dit le *Journal de Rome*, a été bâtie à Rome par Charles VIII, roi de France sur les instances de Saint-François de Paule et n'a jamais cessé d'être une propriété française.

Disons, en terminant, que c'est dans l'église de la Trinité-du-Mont que se trouve la célèbre *Descente de croix* de Daniel de Voalterre, chef-d'œuvre de cet artiste, et que Poussin plaçait immédiatement après la *Transfiguration* de Raphaël et la *Communion de Saint-Jérôme* du Dominiquin. Le couvent renferme encore une pieuse image bien connue des pèlerins de la Ville Eternelle, l'image de la Madone désignée sous le nom de *Mater admirabilis*, peinte à fresque sur la muraille d'un vaste cloître par une religieuse du Sacré-Cœur.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE.

Par décision de sa Grandeur Mgr de Montréal en date du 21 mai, ont été nommés : Curé à Ste-Rose, M. J. Graton ; curé à St Henri de Mascouche, M. L. J. Lauzon.

Le 24 mai M. Hurteau a été nommé Vicaire-Forain pour le Vicariat No 13.

Samedi 17 mai, M. N. Horan, du diocèse de Portland, a reçu la tonsure à la Cathédrale et le jour de l'Ascension les ordres-moindres des mains de Mgr de Montréal.

Samedi 24 mai, Mgr l'évêque de Montréal a donné la tonsure à M. John Crowley, du diocèse du Grand-Rapide.

Dimanche dernier, 25 mai, à la Cathédrale, le *Sous-Diaconat* a été conféré à M. Camille Santoire.

Mardi 20 mai, a eu lieu à la Congrégation une profession religieuse présidée par M. Colin, supérieur du séminaire.

Samedi 24 mai, M. le chanoine Leblanc a présidé à une prise d'habit au couvent des sœurs des Saints Noms de Jésus Marie à Hochelaga.

Le même jour au couvent des sœurs de Sainte-Anne, à Lachine a eu lieu une prise d'habit présidée par le R. P. Antoine, provincial des Oblats ; et au couvent des sœurs de la Miséricorde, une profession religieuse.

Demain dans toutes les églises du diocèse sera annoncé au